



Mobilité

< Tous les secteurs

IMPRIMEZ CETTE PAGE

Le secteur des transports publics occupe une fonction économique centrale en Belgique compte tenu de la situation géographique du pays, de la complexité de ses réseaux (aérien, ferroviaire, routier et fluvial) et de son expérience dans la fabrication de véhicules et de pièces détachées. Les entités privées et publiques jouent un rôle majeur dans le secteur des transports. Les projets d'infrastructure de grande échelle et les activités de transport qui y sont liées génèrent de nombreuses questions juridiques qui nécessitent une approche holistique en termes de droit privé (ex. en matière de contrat, dommages et de protection des données personnelles) et de droit public (ex. réglementations spécifiques, droit de l'environnement, urbanisme, sécurité, marchés publics et droit européen, y compris l'accès au marché).



Notre expertise

Simont Braun accompagne les organismes publics, les entreprises privées et les gouvernements dans toutes les phases de leurs projets d'infrastructures, d'activités industrielles et de services de transport, de la conception à l'exploitation. Notre assistance couvre la négociation et la rédaction de contrats, la supervision de l'obtention de permis, les procédures administratives et la représentation des clients devant les cours et tribunaux.

Notre expérience dans ce secteur couvre des dimensions variées, en ce compris notamment le droit des sociétés, les fusions et acquisitions, la gouvernance, l'immobilier, la propriété intellectuelle, la protection du consommateur et d'autres questions de droit économique général.

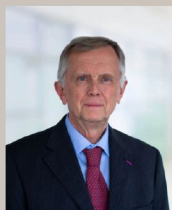
L'expertise de notre cabinet en matière de mobilité nous a amenés à assister les autorités publiques dans le développement de la future extension de la ligne métropolitaine de Bruxelles (Ligne M3 Nord/Bordet), y compris les avis et les aspects pratiques concernant les permis, les servitudes publiques, l'expropriation, les questions environnementales, les appels d'offres publics, la rédaction et la négociation de plusieurs contrats avec des entreprises privées et publiques.

Notre équipe fournit également une assistance régulière aux compagnies de chemin de fer et aux sociétés de transport régional pour prendre en charge leurs questions immobilières (y compris les aspects de droit public et administratifs), ainsi que les questions relatives à la protection du savoir-faire des employés, l'urbanisme, l'utilisation des données de vidéosurveillance et le traitement des données personnelles.

AVOCATS



**Eric
DE GRYSE**
Associé



**Fernand
DE VISSCHER**
Associé



**Tom
SWINNEN**
Managing Partner



**Béatrice
THIEFFRY**
Associée



**Manuela
VON KUEGELGEN**
Associée



Charles-Edouard
LAMBERT
Counsel



Fanny
LAUNE
Counsel



Renaud
VAN MELSEN
Of Counsel



Sander
VAN LOOCK
Collaborateur

DERNIÈRES ACTUALITÉS

Unregistered designs: open road for the protection of car parts?

28 FÉV 2022



TOUTES LES ACTUALITÉS

CONTACTEZ-NOUS

+32 2 543 70 80

info@simontbraun.eu

The Hype - Avenue Louise 250 (10)
1050 Bruxelles, Belgique

Suivez-Nous Sur



Contactez-nous

ENVOYER